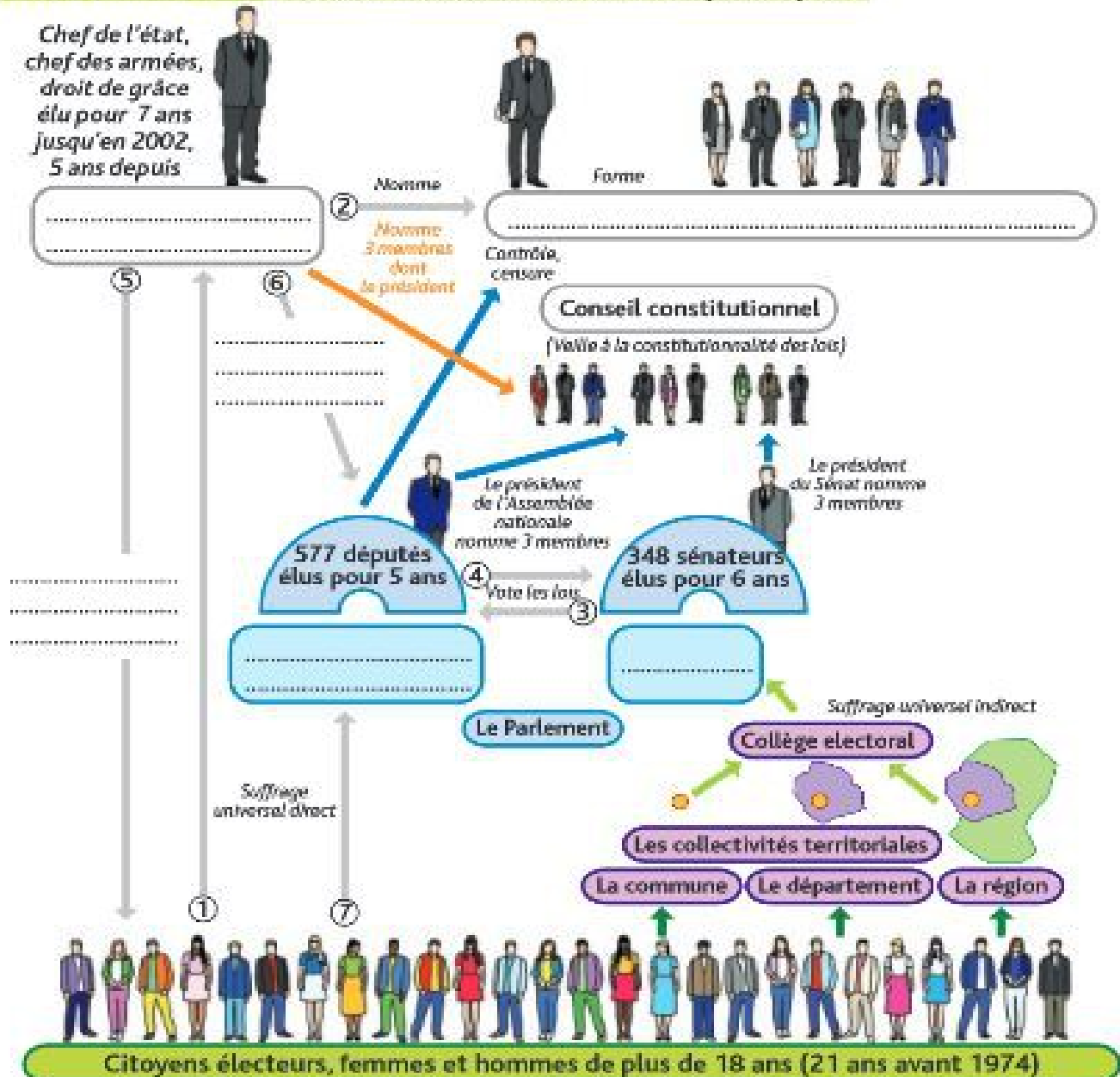


Activité 2 : les institutions de la Ve République

* Quelles sont les institutions de la République et leur fonctionnement ?

Document 1 La Constitution de la V^e République



1. Les principes démocratiques

Souveraineté de la nation

■ Citoyens électeurs

↑ Suffrage universel direct

↑ Suffrage universel indirect

Séparation des pouvoirs

■ Pouvoir exécutif

■ Pouvoir législatif

■ Pouvoir de contrôle

2. Le fonctionnement des institutions

↑ Prérogatives constitutionnelles du pouvoir exécutif

↑ Prérogatives constitutionnelles du pouvoir législatif

Document 2 La Constitution de 1958 (extraits)

« **Art. 11.** Le Président de la République [...] peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, sur des réformes relatives à la politique économique ou sociale de la nation et aux services publics qui y concourent.

Art. 12. Le Président de la République peut, après consultation du Premier ministre et des présidents des assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale. Les élections générales ont lieu vingt jours au moins et quarante jours au plus après la dissolution. »

Document 3 La dissolution de l'Assemblée nationale (21 avril 1997)

« Mes Chers Compatriotes,

Après consultation du Premier ministre, du Président du Sénat et du Président de l'Assemblée nationale, j'ai décidé de dissoudre l'Assemblée nationale. Le décret de dissolution et le décret fixant la date des élections législatives au 25 mai et au 1^{er} juin seront publiés demain matin. [...]

Aujourd'hui, je considère, en conscience, que l'intérêt du pays commande d'anticiper les élections. J'ai acquis la conviction qu'il faut redonner la parole au peuple, afin qu'il se prononce clairement sur l'ampleur et le rythme des changements à conduire pendant les cinq prochaines années. [...] »

Allocution radiotélévisée du Président de la République Jacques Chirac,
21 avril 1997 (extraits).